

FICHE FORMATION

Assistant(e) De Vie aux Familles

RNCP 37715 valable 5/07/2028

Date de début des parcours certifiant : 05-07-2023

Ministère du travail et de l'emploi

Intitulé de l'action	Titre Professionnel Assistant(e) De Vie aux Familles SST Possibilité sous conditions du Certificat de Spécialisation : Accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile
Public concerné	Pré requis : savoir s'exprimer correctement en français Demandeur d'emploi de plus de 16 ans, inscrit à Pôle Emploi dans les catégories 1,2 et 3 avec un projet professionnel validé par un prescripteur. Individuels payants éligible CPF Salariés : contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et autres salariés Nombre de places : 12
Conditions d'entrée	Accessible aux personnes en situation de handicap Possibilité d'entrées et sorties échelonnées Possibilité de valider par bloc(s) de compétence(s) Entretien de positionnement
Catégorie d'action	Qualification de niveau III
Responsable et animateur	Directeur : MAHAMDI Wacylla Responsable de formation : BÔLE-RICHARD Christelle
Présentation générale	L'assistant(e) de vie aux familles intervient ponctuellement ou régulièrement pour faciliter la vie quotidienne de personnes dites « fragilisées » comme les personnes âgées, malades ou handicapées, de familles avec de jeunes enfants ou tout simplement de toute personne qui les sollicite.

Objectifs	Les objectifs de l'action de formation proposée sont les suivants : - Favoriser l'insertion professionnelle des personnes peu ou pas qualifiées et les faire accéder ou les maintenir à l'emploi, - Augmenter le niveau de compétences des demandeurs d'emploi et leur permettre d'accéder à une qualification reconnue sur le marché de l'emploi. - Répondre à un besoin des entreprises du territoire. - Favoriser l'estime de soi et la confiance des futurs bénéficiaires.
Contenu et Méthodes	<u>La formation à la MFR</u> Des temps de gestion de l'alternance seront mis en place, lors de chaque session de formation un thème est proposé. La formation comprend des contenus pédagogiques transversaux comme la maîtrise des bases informatiques, les calculs fondamentaux, ou encore l'engagement à la citoyenneté ... <u>La formation en milieu professionnel</u> Des périodes de stage pratique de 10 semaines au total
Modalités pédagogiques	Cours en présentiels. Prise en compte des projets personnels. Suivi individualisé, accompagnement dans l'écriture du dossier professionnel et la recherche de stages. Visites de structures / Intervention de professionnels. Partage des connaissances, travaux de groupe. Construction de supports de communication, jeux de rôle, mises en situation, cas concrets. Cours théoriques, séances pratiques. Evaluations en cours de formation. Créations de projets avec des publics extérieurs. Bilans, régulation
Compétences / Capacités professionnelles visées	Entretenir le linge et le logement d'un particulier Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile Accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile

Coût par participant	Frais d'inscription et d'adhésion : 8 euros • Individuels payants, demandeurs d'emploi : 3 675 € (hors frais pour la restauration et l'hébergement) • Frais de formation pris en charge par le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté suivant votre statut • Possibilité d'internat : 108€/semaine Ou Demi-pension : 75€/semaine • Pour les apprentis : prise en charge des coûts pédagogiques, d'une partie de la demi-pension, internat, et une aide au permis de conduire (sous conditions : nous consulter) • Possibilité de formation à la semaine : 490€/semaine (hors internat, restauration) Eligible CPF				
Suivi de l'action	Carnet de liaison Emargement des stagiaires et des formateurs. Suivi des états de présence des Demandeurs d'Emploi via la plateforme Kairos. Attestation d'entrée et de fin de formation - Bilans en entreprise				
Evaluation de l'action	Evaluation de la prestation de formation « à chaud » (bilan en fin de semaine lors des sessions en centre de formation) Evaluation de l'action (questionnaire de satisfaction des participants) Evaluation sur le degré d'acquisition des compétences (évaluations des compétences, livret de compétences, mise en œuvre d'un livret de suivi avec appréciations en entreprise) Evaluation de l'action par les maîtres de stage et d'apprentissage au travers un questionnaire en milieu et fin de parcours. Bilan qualitatif et quantitatif en présence des prescripteurs, de l'organisme de formation et du financeur.				
Indicateurs de performance	Formation ADVF - Plateforme SAP	2012	2023	2024	2025
	Taux de rupture (en %)	0	0	0	25
	Taux de réussite (en %)	67	100	100	33.33
	Taux de satisfaction (en %)	100	96	97	30
	Taux de poursuite en formation (en %)	0	0	0	0
	Taux insertion professionnelle (en %)	100	100	100	100

Poursuite

Comme la formation ouvre immédiatement sur l'emploi, vous pouvez décider de vous insérer directement dans la vie professionnelle. L'assistant de vie aux familles exerce son activité le plus souvent au domicile des particuliers et parfois, dans leur espace privé, au sein de structures collectives. Il peut exercer auprès d'un seul employeur ou auprès d'employeur multiples.

Fiche formation V2026.10/01/2026